

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 9/2022

le 23 mars 2022

Assainissement du chemin de Gérénaz et remplacement de l'éclairage public – Décompte final

10.03.02-2202-Comm09-Assainissement_Gerenaz-Decompte.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.



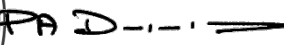
Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 8/2019

Route et aménagements	Fr.	125'000.00
Collecteurs EC et EU	Fr.	110'000.00
Total des crédits accordés	Fr.	235'000.00
Travaux exécutés – Route et aménagements	Fr.	118'073.55
Travaux exécutés – Collecteurs EC et EU	Fr.	91'102.20
Total des travaux exécutés	Fr.	209'175.75
Solde non dépensé	Fr.	25'824.25

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Glardon

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 14 février 2022

